

**CARSO-CAE TOULOUSE**  
136, chemin de Ginestous  
31200 TOULOUSE

Edité le : 03/05/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 1

VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION  
Pauline JACOB

Chemin de la Digue  
78600 MAISONS-FAFFITTE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 1 page.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
Les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu .  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sous couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	CAT21-6056	<b>Référence contrat :</b>	CATC21-148
<b>Identification échantillon :</b>	<b>CAT2104-3031-1</b>		
<b>Doc Adm Client :</b>	COMMANDE N° 4107832471		
<b>Nature:</b>	Eau usée traitée pour irrigation des cultures		
<b>Origine :</b>	EUT-B après chloration R2		
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 28/04/2021 à 11h45 Réception au laboratoire le 29/04/2021 à 07h49		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les incertitudes de mesures ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.  
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 29/04/2021 à 08h03

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses microbiologiques</b> Escherichia coli	<1	NPP/100 ml	Kit rapide Colilert -2000	NF EN ISO 9308-2			#

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Séverine ALBERT  
Chargée de validation

